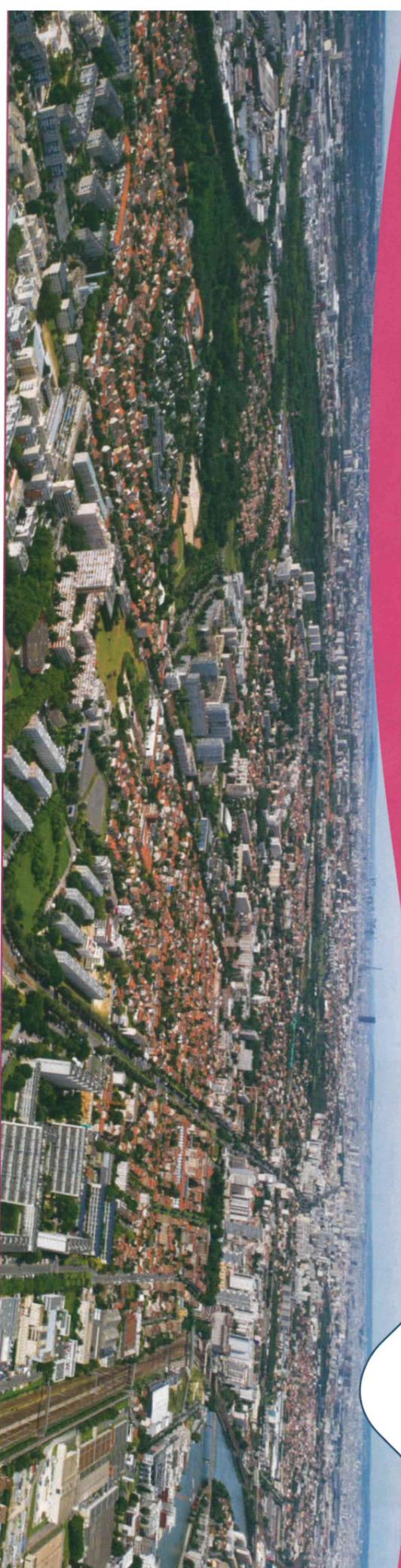


JOURNAL DU PLU

N°1 - OCTOBRE 2015

PLAN LOCAL D'URBANISME
ORLY



Pour une ville harmonieuse et solidaire

La révision du Plu : une nouvelle étape pour Orly

La révision générale du Plan local d'urbanisme (Plu) est l'occasion de marquer une nouvelle étape pour le développement d'Orly. Il s'agit par exemple de permettre la réalisation de son programme local de l'habitat, et d'offrir à tous les Orlysiens un parcours résidentiel tout en garantissant un développement équilibré et harmonieux de la ville. Une attention particulière sera portée à la préservation de son patrimoine historique et de son caractère de vieux village d'Île-de-France, à la préservation des espaces verts, aux équipements publics, aux liaisons douces, à l'accès à l'emploi ou bien encore au développement des commerces. Il s'agit aussi de s'engager pour un développement durable à toutes les échelles de la commune (éco-construction, réduction des risques environnementaux, lutte contre les nuisances, meilleure gestion des ressources naturelles, etc.) et de permettre la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la commune.

Qu'est-ce que le PLU ?

Le Plan local d'urbanisme est à la fois une vision pour le développement urbain de la commune sur les quinze à vingt prochaines années, et un document cadre qui détermine les règles d'urbanisme, notamment de construction, applicables sur le territoire. Il est l'outil de base pour délivrer des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme. Il est aussi un outil de protection : il permet de préserver certains espaces et de prévoir les règles nécessaires à la gestion des stationnements. Il est enfin le cadre à respecter pour toutes les opérations d'aménagement permettant la rénovation urbaine des quartiers comme par exemple dans le quartier des Aviateurs ou de la Pierre au Prêtre.



De quoi se compose le PLU ?

Elaboré avec les Orlysiens, mais aussi avec les grands partenaires publics de la commune (État, Région, Département, etc.), le Plu se compose de plusieurs documents :

- Un rapport de présentation qui expose un diagnostic du territoire ;
- Un projet d'aménagement et de développement durables (Padd) qui définit les orientations de développement de la commune pour les années à venir et les orientations d'aménagement et de programmation sur certains secteurs stratégiques ;
- Un plan de zonage qui divise la commune en plusieurs secteurs en fonction de ce qui peut y être construit. Chaque zone dispose d'un règlement d'urbanisme spécifique qui prévoit les conditions de construction des bâtiments ;
- Des annexes où figurent tout document utile, mais aussi les servitudes d'urbanisme comme le plan d'exposition au bruit de l'aéroport ou le plan de prévention des risques d'inondation de la Seine.

Christine JANODET
Maire d'Orly

Ville d'Orly



Diagnostic

Orly en quelques chiffres....

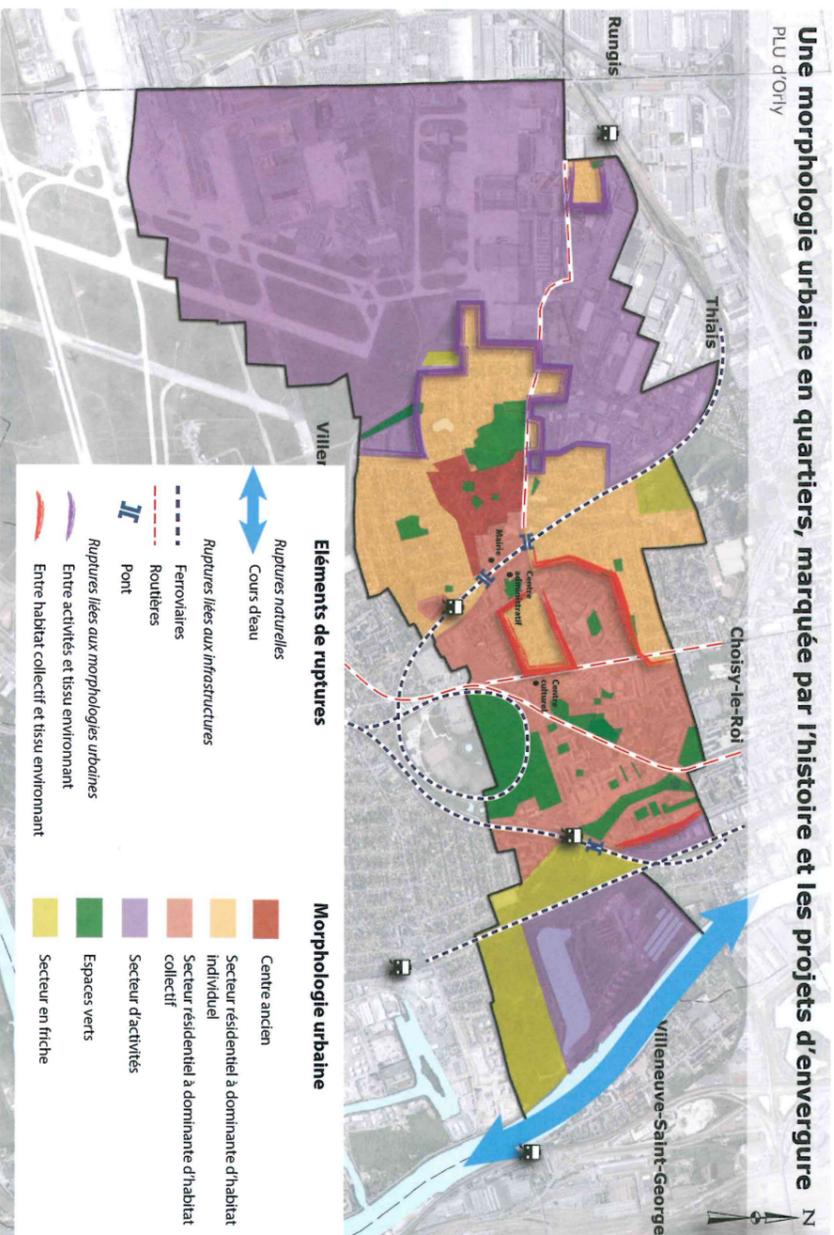
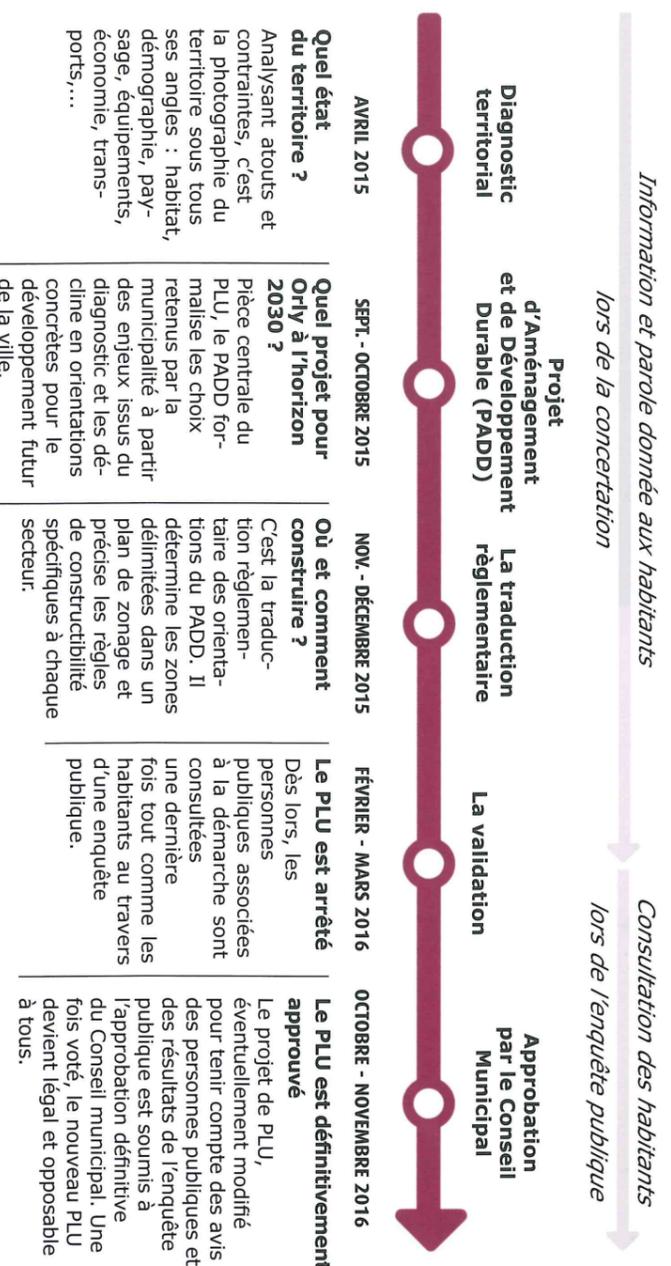
669	hectares de superficie
21 132	habitants en 2011 dont 43% ont moins de 30 ans
8 891	logements 2011 dont 76% se situent dans des immeubles
7	écoles maternelles, 10 écoles élémentaires, 10 accueils de loisirs, 2 collèges et 1 lycée professionnel
1	centre culturel avec 1 médiathèque municipale, 7 gymnases, 2 stades, 1 piscine, 1 centre équestre
2	centres de santé municipaux, 1 centre social, 2 maisons de retraite
22	hectares d'espaces verts publics répartis sur 20 parcs, squares et jardins, soit 3% du territoire communal et 10 m²/habitants
26 174	emplois sur la commune intégrés au pôle Orly-Rungis (80 000 emplois)
1 649	établissements d'activités dont 114 commerces et 1 centre commercial
38	kilomètres de voirie
1	ligne de RER, 3 lignes de bus en journée, 1 tramway
3	pistes cyclables

Une ville intégrée à la métropole et à sa région

Orly est une composante du Pôle Orly-Rungis qui est un secteur majeur de la future métropole du Grand Paris. Cette position va se renforcer avec l'aménagement de la ligne 9 du tramway et l'accueil de plusieurs gares du futur métro automatique du Grand Paris. Deux grandes opérations d'urbanisme d'envergure et innovantes devraient être lancées dans ce cadre sur la commune : au sud du SENIA et sur les bords de Seine.

Pour préparer l'avenir, la Région Île-de-France, en collaboration avec l'État et le Département, a déjà anticipé une partie du développement du secteur, notamment en révisant le schéma directeur, le plan de déplacement et le schéma de cohérence écologique. Autant de document avec lesquels le PLU doit être compatible et qui justifie sa révision.

Les étapes clés du projet



Des atouts indéniables et des défis à relever

Orly est aujourd'hui à la charnière d'une nouvelle ère pour son développement social, économique et urbain. Le diagnostic mené pour l'élaboration de son nouveau Plan local d'urbanisme laisse transparaître un certain nombre d'atouts mais aussi de grands enjeux et de questionnements sur son territoire :

- Une ville connue pour son aéroport mais qui est coupée du fleuve qui la borde : la Seine ;
- Un développement de la commune marqué par de grands projets (aéroport et Grand ensemble dans les années 1960, puis rénovation urbaine) avec le maintien malgré tout de nombreuses coupures urbaines liées aux infrastructures de transports ;
- Une population qui augmente de nouveau, principalement portée par la natalité ;
- Un parc de logements qui se rénove mais qui reste insuffisant face à la demande locale de logements, ce qui oblige à construire plus de logements et à diversifier l'offre ;
- Une ville très bien équipée ;
- 3 fois plus d'activités économiques que la moyenne départementale, mais un fort taux de chômage notamment chez les jeunes ;
- Une activité commerciale portée par le centre commercial Orlydis et des difficultés pour les petits commerces à se maintenir ;
- Un réseau de transports en commun qui s'améliore (arrivée du T9, bus en site propre sur le SENIA, prolongation de la ligne 14 du métro), mais un réseau de modes doux (marche à pied et vélos) peu développé ;
- Une ville verte avec de nombreux espaces verts mais dont la présence n'est pas assez perçue ;
- Un bon niveau de desserte par la géothermie mais la performance énergétique, notamment des secteurs pavillonnaires, est faible ;
- La principale source de nuisance est liée au bruit des infrastructures de transports.
- Un câblage très haut débit réalisé dans le secteur collectif mais pas encore dans le secteur pavillonnaire.

Pour une large concertation

Echanger et débattre

Des rencontres publiques aux moments clés de la démarche pour permettre aux Orlysiens de questionner le projet et faire des propositions.

Apprendre

Des plaquettes pédagogiques pour découvrir et comprendre le PLU, ses objectifs ainsi que les éléments qui le composent.

Découvrir

Une exposition évolutive pour découvrir, à chaque étape franchie, le contenu des études et l'évolution du projet.

S'informer

Des articles dans le journal municipal «Orly notre ville» et sur www.mairie-orly.fr pour informer de l'avancée des études et du processus de révision.

S'exprimer

Un registre d'expression à disposition du public pour recueillir l'ensemble des observations, remarques et interrogations.

Informations complémentaires auprès du Service de l'urbanisme 01 48 90 22 10